

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 18 FEVRIER 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,
le dix-huit février,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 12 février 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 3

Excusés non représentés : 4

Absents : 0

Votants : 27

PRESENTS : M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON

EXCUSES REPRESENTES :

M. MOLLE : Pouvoir donné à Mme PRADIER
Mme JANISSET : Pouvoir donné à M. VALEYRE
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET

EXCUSES :

Mme ADJERIOU
M. BLANCHARD
Mme TARERAT
Mme REYNAUD

n° 20250218_D_013

Commission :
Culture - Patrimoine

**Objet : Acompte
subvention 2025 à
l'association
Musica'LS**

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président en charge de la Commission Finances-Mutualisation rappelle qu'afin de permettre aux associations de continuer à exercer sa compétence jusqu'au vote du budget qui aura lieu le 1^{er} avril 2025, il vous est proposé de bien vouloir vous prononcer sur un acompte sur la subvention 2025 à l'association Musica'LS.

Il propose de bien vouloir approuver le montant d'acompte suivant :

COMMISSION	MONTANTS	
	RAPPEL 2024	Acompte Février 2025
CULTURE		
Musica'LS	146 000,00€	36 500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve l'acompte sur la subvention 2025 à l'association Musica'LS.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Au registre sont les signatures,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20250218-20250218_D_013-DE
Reçu le 25/02/2025